

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 25 AVRIL 2023**  
**DELIBERATION N°2023-32**CONSEILLERS MUNICIPAUX

Afférents au Conseil Municipal : 07

En exercice : 07

Ayant pris part à la délibération : 06

DATE CONVOCATION : 21/04/2023

DATE DE PUBLICATION : 26/04/2023

DATE D'ENVOI EN S/P : 25/04/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq du mois d'avril à huit heures trente le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. TINE Jean-Claude, maire de la commune.

Présents TINE Jean-Claude, Robert SANSUC, OUSTALET Léon, SICRE Richard, GABERNET Serge.

Procuration : BOLAND Alain ayant donné procuration à TINE Jean-Claude ;

Absents : COUDIN Patrick

En vertu de l'article 2121-15 du C.G.C.T, OUSTALET Léon a été élu secrétaire de séance.

**Objet : Cession matériel**

Monsieur le maire rappelle aux élus le débat relatif à la cession d'une débroussailleuse qui n'avait pas abouti à une décision positive au cours de l'automne dernier.

Au regard des informations complémentaires apportées par le service technique aux élus, monsieur le maire propose à l'assemblée la cession de ce matériel communal référencé à l'inventaire communal sous le numéro 142 pour un montant de 600 € auprès de l'entreprise Sabathé Robert.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et après délibération,

→ **VALIDE** la cession de ce matériel référencé à l'inventaire communal sous le numéro 142 pour un montant de 600 € auprès de l'entreprise Sabathé Robert.

→ **AUTORISE** le maire à réaliser et signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

DELIBERATION ADOPTEE : à 6 voix pour - à 0 voix contre - à 0 voix abstention

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour copie conforme  
Le Maire, Jean-Claude TINE